



INAUGURATION DU 935 MORISON

CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS ABORDABLES À SAINT-HYACINTHE



Le 1^{er} mai 2014, l'Office municipal d'habitation inaugurerait, au 935, rue Morison, un nouvel immeuble de 24 logements abordables destinés à des personnes de 55 ans et plus, à revenu faible ou modeste (moins de 35 000 \$). Ce projet, réalisé par l'entremise du programme AccèsLogis Québec de la Société d'habitation du Québec, s'est traduit par un investissement de plus de 3,2 M\$ de la part du gouvernement du Québec, de la Ville de Saint-Hyacinthe et de l'Office municipal d'habitation de Saint-Hyacinthe.

La réalisation de ce projet a été le fruit d'un travail de plusieurs années et l'implication des membres de l'Office municipal d'habitation, du Groupe de ressources techniques, ainsi que le groupe des 8Marskoutaines.



Le projet Flash sur mon quartier est un projet de recherche de L'Université du Québec à Montréal, permettant d'identifier les aspects du milieu de vie des locataires de la Terrasse du Patro qui ont une influence sur leur bien-être.

8 à 12 locataires de la Terrasse du Patro sont recrutés pour participer comme locataire-chercheur et leur rôle sera de prendre des photographies de leur environnement quotidien qui influence leur qualité de vie positivement ou négativement.

L'objectif étant de permettre aux locataires de prendre conscience de leur environnement et au besoin de proposer des pistes de solutions et engager une démarche d'amélioration.

Il y aura une sélection des photos prises par les participants afin de les exposer à toute la population.



PISCINES

Avec la venue du beau temps, il est toujours agréable de se rafraîchir dans une petite piscine.

Nous tenons à vous rappeler d'être très prudent et de ne jamais laisser une piscine, si petite soit-elle, sans surveillance.

Il est autorisé l'installation d'une petite piscine mais elle doit être vidée tous les soirs afin d'éviter des accidents. Il est interdit de remplir la piscine à partir d'un boyau d'arrosage installé dans le logement ainsi que d'utiliser de l'eau chaude pour la remplir.

Aucun filtreur de piscine n'est accepté.

Il est aussi important de faire attention pour ne pas abîmer le terrain quand nous utilisons une piscine.



RÈGLEMENT SUR LES CLIMATISEURS

14.1- Le locataire peut, s'il le désire, faire usage d'un climatiseur de fenêtre, **à la condition qu'il en fasse la demande à l'OMH** et assume tous les frais liés à son installation et à son usage et respecte les directives d'utilisation de l'OMH.



14.2- Le climatiseur de fenêtre, d'une capacité de refroidissement ne dépassant pas 10 000 BTU et muni d'un bassin de rétention de l'eau de condensation, ne peut être installé que dans une fenêtre ou dans l'ouverture prévue à cet effet dans l'immeuble. **Le cas échéant, l'espace créé par l'installation du climatiseur dans la fenêtre doit être bouché par du plexiglas.** Aucune modification des circuits et des filages électriques existant n'est autorisée.

Des frais de 60 \$/année sont facturés à raison de 5 \$/mois ajouté à leur coût de loyer.

JARDIN COLLECTIF

Un projet de jardin collectif verra le jour cet été à la Terrasse du Patro. Ce projet est une initiative du comité des Citoyens et Citoyennes pour la Protection de l'Environnement Maskoutain et souhaite impliquer les locataires de la Terrasse du Patro au développement d'un jardin collectif.

Le concept de jardin collectif fait appel à l'entraide pour produire des aliments qui pourront être consommés par les participants au projet. Cela permettra, également, de sensibiliser les participants à l'environnement et à développer un sentiment d'appartenance au quartier, en plus de développer une expertise en jardinage.

Vous êtes donc invité à communiquer avec Madame Josée Robidas, intervenante communautaire, pour lui faire part de votre intérêt au projet. (450-774-5188 poste 23)



PLANIFICATION TRAVAUX 2015

<i>Maisonnettes Terrasse du Patro 1375 Larocque 90 Mondor Maisonnettes Vaudreuil</i>	<i>Remplacement des portes avant Remplacement du parement métallique Réfection de la toiture et du stationnement Réfection du stationnement et des remises extérieures Refaire trottoir en façade</i>	<i>150 000 \$ 50 000 \$ 80 000 \$ 109 000 \$</i>
<i>Escale & 1400-1420 St-Jacques Escale 2300 Morin 220 Mondor 1250 Bibeau 16315 Savoie</i>	<i>Construction d'une remise à vélo Achat d'électroménagers Refaire patios et achat d'électroménagers Achat d'électroménagers Réfection stationnement et parement métallique Réfection des patios et des trottoirs</i>	<i>30 000 \$ 4 000 \$ 36 000 \$ 4 000 \$ 60 000 \$ 50 000 \$</i>
Projet spécial		
<i>2975 St-Prosper</i>	<i>Réfection de la conduite d'eau et remplacement des chauffe-eau</i>	<i>800 000 \$</i>

Activités pour les enfants de l'aide aux devoirs

Le 12 mars a eu lieu une activité de Yoganimo avec les enfants de 8 à 12 ans qui fréquentent l'aide aux devoirs.



Josée Robidas, intervenante sociale, et Mélanie Hébert, stagiaire en éducation spécialisée, en ont été les animatrices. L'objectif de cette activité était de permettre aux enfants d'acquérir des outils et des moyens, afin d'améliorer leur capacité de concentration. Les participants ont eu l'occasion d'apprendre et de bouger tout en s'amusant. Une deuxième activité ayant le même objectif a été réalisée le 19 mars; Bingoyoga.

Le 2 avril, les adolescents âgés de 12 à 16 ans, qui fréquentent l'aide aux devoirs, ont eu la chance de participer à une activité ludique. Ils ont eu la chance de faire une pizza de A à Z. Ils ont fait la pâte, la sauce, coupé leurs légumes et garni leur pizza. Chacun est reparti à la maison avec sa pizza prête à cuire et la recette. Selon les commentaires : « la pizza est meilleure que celle du restaurant ». Ils désirent participer, à nouveau, à un atelier de cuisine. Le tout a été réalisé sous la supervision de Josée, Mélanie et Serge.





APPELS AUTOMATISÉS

L'Office d'habitation aura, sous peu, accès à un service d'appels automatisés qui servira à informer les locataires de certaines activités ou encore des travaux qui se dérouleront dans leur immeuble.

Il pourrait, également, être utilisé pour aviser lors de déneigement ou pour le rappel de certains règlements.

Nous croyons que ce nouveau service améliorera grandement, nos communications avec les locataires.

Nous vous remercions, à l'avance, de votre collaboration.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES

Assemblée générale des locataires

Lors de la dernière assemblée générale des locataires, tenue le 13 avril 2015, aux Loisirs Christ-Roi, il y a eu 24 personnes présentes. Voici le résultat des élections lors de l'assemblée :

- Stephan Hébert 252-5860
- Mario Dufresne 773-3438
- Doris Desrosiers 250-6709
- Lise Pelletier 778-9901
- Michel Bellemare 768-5953

Deux postes de disponible.

Pour le comité consultatif des résidents CCR, la prochaine élection sera en 2016.



LE RÔLE DE L'ASSOCIATION :

- Voir au bien-être de à l'amélioration de la qualité de vie des locataires
- Représenter et défendre les intérêts et droits de locataires
- Favoriser la participation et la prise en charge des locataires dans la gestion des habitations à loyer modique
- Offrir des services récréatifs, d'entraide, éducatifs, culturels et sociaux.
- Élire ou nommer les représentants des locataires au comité consultatif des résidents, ou au comité de secteur lorsque cela est applicable.

ACTIVITÉS À VENIR

- | | |
|-------------|-----------------------------|
| Juillet | Zoo de Granby |
| Août | Épluchette de blé d'inde |
| 28 Novembre | Souper des Fêtes |
| 12 décembre | Journée des enfants - Fêtes |



1925, avenue Pratte, bureau 100
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R7

Téléphone : 450 774-5188
Télécopieur : 450 774-0781

Courrier électronique : omh@omhsthyacinthe.ca

www.omhsthyacinthe.ca



Chantal Soucy
Députée de Saint-Hyacinthe

Bureau de circonscription
1970, rue Des Cascades
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5
Tél. : 450 773-0550 | Téléc. : 450 773-6092
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca



Au service de la population